

Synthèse des principales actions dans le dossier d'abolition du sifflement au passage à niveau de la rue de la Station

7 septembre 2010

Présentation au conseil municipal des options d'aménagement permettant l'anti-sifflement à l'intersection du CP et de la rue de la Station. Après analyse des options, le Conseil décide d'envisager la fermeture d'une partie de la rue de la Station à certaines conditions.

14 septembre 2010

Lors de l'assemblée ordinaire de septembre du conseil municipal, le Maire, M. Gilles Meloche, annonce que le conseil municipal a analysé les options concernant l'anti-sifflement à l'intersection du CP et de la rue de la Station et que le Conseil envisage la fermeture d'une partie de la rue à certaines conditions.

Décembre 2010

Réception et analyse de deux scénarios d'aménagement permanent de la Gare Delson et de son stationnement – Côtés nord et sud du CP.

Février 2011

Échange avec l'AMT suite à la réception de deux (2) scénarios d'aménagement de la Gare – Côtés nord et sud du CP.

Mars 2011

Planification d'une rencontre avec l'AMT portant sur les deux (2) scénarios d'aménagement de la gare permanente.

3 mai 2011

Rencontre avec l'AMT et le CIT Roussillon à Delson portant sur les deux (2) scénarios.

29 juin 2011

Correspondance de la Ville à l'AMT commentant le scénario d'aménagement (côté nord du CP) et faisant état de certaines recommandations (aménagement physique du stationnement, respect des principes de développement durable, accès au site, éclairage et sécurité des usagers/ piétons, extension future, etc.).

2 août 2011

Confirmation écrite de l'AMT du choix de localiser la gare et l'ensemble de ses équipements du côté nord du CP.

2 septembre 2011

Correspondance écrite de l'AMT identifiant les prochaines étapes du projet (intentions du conseil municipal, bonification du scénario retenu, dépôt d'une offre d'achat pour l'acquisition du terrain municipal) et dépôt d'études environnementales.

6 Septembre 2011

Demande écrite de la Ville à l'AMT concernant la possibilité d'acquérir des terrains du côté sud des voies du CP appartenant à l'AMT.

12 septembre 2011

Correspondance écrite de l'AMT à la Ville envisageant la possibilité de céder leurs terrains (lots 2 427 847 à 2 427 8500) à la Ville conditionnellement à ce que cette dernière vende les terrains nécessaires à l'aménagement de la gare permanente à l'AMT.

7 novembre 2011

Confirmation par l'AMT qu'elle est en phase de compléter la version finale de l'étude de concept pour l'aménagement de la gare.

8 novembre 2011

Présentation au conseil municipal de l'option d'échange de terrain entre la Ville et l'AMT. Cette option vient limiter le nombre de propriétaires sur la rue de la Station favorisant ainsi la possibilité de fermeture d'une partie de la rue et permettant la réalisation des infrastructures nécessaires à une rue en cul-de-sac. L'acquisition de ce terrain par la Ville permet également la réalisation d'une zone tampon entre le secteur résidentiel et les équipements ferroviaires. Le Conseil est en accord avec cette option et autorise la poursuite du dossier dans ce sens.